

Réf: Dossier N° 025495

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE EGDR MERVEILLE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera M'Badon Village, LOT 40,
ILOT 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE EGDR MERVEILLE »

Objet :

- Génie civil, aménagement foncier, construction
- Restauration, évènementiel, hôtellerie
- Location d'engins lourds
- Entretien bureautique
- Entretien espace vert public
- Import-export
- Vente de matériels de construction et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera M'Badon Village, LOT 40, ILOT 6

Dirigeant(s) : M GNANHOUAN DJEKETOU ROMEO ELISE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02979 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20541/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

